

## G. — DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES MAROCAINES

### IMMIGRATION DES TRAVAILLEURS

L'immigration des travailleurs est réglementée par le dahir du 20 octobre 1931. Aux termes de ce dahir, tout travailleur immigrant en zone française du Maroc doit être muni d'un contrat de travail préalablement visé par le service du travail à Rabat.

Les contrats sont visés soit à titre définitif, soit à titre temporaire.

Dans le courant du quatrième trimestre 1933, il a été visé, à titre définitif, 166 contrats au lieu de 194 pour le trimestre précédent. Cette diminution porte sur les immigrants recrutés par les établissements commerciaux et sur le personnel domestique.

### OPÉRATIONS DE PLACEMENT

#### Office marocain de la main-d'œuvre

*Statistique des opérations de placements effectuées pendant le 4<sup>e</sup> trimestre 1933 et l'année 1933.*

Le nombre de placements réalisés au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1933 a été supérieur au chiffre des placements effectués durant le trimestre précédent (3.179 au lieu de 2.688). Il y a lieu de noter l'augmentation du nombre des demandes d'emploi non satisfaites (2.807 au lieu de 2.312) ainsi que du nombre des offres d'emploi non satisfaites (545 au lieu de 442).

Le nombre de placements effectués au cours de l'année 1933 a été très inférieur au chiffre des placements effectués en 1932 (14.633 au lieu de 21.789). De même une diminution très sensible des demandes d'emploi non satisfaites est enregistrée (11.474 au lieu de 14.730) ainsi que des offres d'emploi (2.206 au lieu de 3.942).

### PALUDISME ET PLUVIOMÉTRIE AU MAROC.

Il faut pour que le paludisme se maintienne dans un pays, qu'il y ait, d'une part, des eaux de surface qui stagnent pendant un délai assez long pour permettre le développement de l'insecte transmetteur, l'anophèle, et que, d'autre part, les populations impaludées soient dans un état de détresse physique telle que l'hématozoaire, agent causal du paludisme, puisse apparaître fréquemment dans le sang périphérique des sujets at-

teints. Ainsi seulement peut se fermer le cycle : tout cas nouveau de paludisme est dû à la piqure d'un anophèle préalablement infesté en piquant un paludéen.

Aussi bien, tous les facteurs climatiques, hydrogéologiques qui multiplient les eaux de surface permettent la pullulation de l'agent transmetteur, l'anophèle, et par conséquent font augmenter le taux de l'endémie. Ce sont ces faits que nous voulons faire apparaître au cours de cette étude.

Au Maroc, il nous a été permis, en effet, d'observer depuis 1926 un flux et une décroissance de l'endémie palustre : épidémie grave et meurtrière en 1927 et surtout en 1928, éteinte en 1930. Or, ces flambées de paludisme ont coïncidé avec des pluies très importantes. Et il semble bien que seuls des facteurs climatiques aient joué, car il n'est pas possible d'attribuer l'apparition de cette épidémie à de grosses variations dans l'état général des populations autochtones dont le sort s'améliore lentement mais progressivement. Certes 1928 fut une année de disette pour les populations pauvres du Sud et fut marquée sévèrement durant l'hiver et le printemps au coin du typhus. Mais les répercussions de cette épidémie sur la poussée de paludisme de l'été de 1928, ont été à coup sûr de peu d'importance, car la soudure s'était faite entre temps et les récoltes furent très belles dans les régions précédemment déshéritées. D'ailleurs même les régions épargnées par le typhus en 1928 furent la proie d'un paludisme sévère.

Cette action de la pluie sur les recrudescences du paludisme est facilement explicable : les chutes d'eau très abondantes multiplient les « gîtes à anophèles ». Elles provoquent la formation de mares qui s'accumulent dans les points déclives du sol, là où le terrain est peu perméable ; elles déterminent des crues massives d'oueds ou de fleuves dont les débordements couvrent de vastes territoires qu'elles imbibent à la manière d'une éponge avant d'aller se collecter dans les points bas. Les eaux de ruissellement ne sont d'ailleurs pas les seules à craindre, car ces années-là même les nappes souterraines sourdent à la surface du sol sous forme de points d'eau inhabituels.

Mais l'épidémie de paludisme ne suit pas immédiatement au Maroc les chutes de pluie abondantes.

Toutes les saisons ne sont pas, en effet, également favorables au développement anophélien. L'insecte transmetteur ne pond guère sur les eaux stagnantes avant que la température ambiante n'ait atteint un certain degré et il faut attendre, en général, la fin du printemps pour voir éclore au Maroc les premières générations d'anophèles.